

Mission : Sobriété - Énergies renouvelables

Le Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES)

La mission Sobriété et Énergies renouvelables est l'orientation 3 du CTES signé en 2019 par le PETR qui est un dispositif reliant l'Etat et ses différents services avec les territoires engagés dans la transition écologique et solidaire.

Le CTES comprend 5 axes stratégiques au sein desquels sont inscrits les projets du territoire après avoir été approuvés par le comité de pilotage qui a lieu annuellement lors de la Conférence des maires.

Une spécificité du territoire est d'être un territoire de montagne et de haute montagne parmi les plus hauts d'Europe, avec de nombreuses stations : **421 pistes en ski alpin, et 852 km de pistes en ski de fond**. Le CTES permet d'avoir une attention particulière et une réflexion globale sur la gestion de l'énergie dans les stations. Il permet d'apporter un accompagnement vers une transition écologique et une autonomie énergétique des stations du territoire.

1 élue référente : Alice Prud'homme

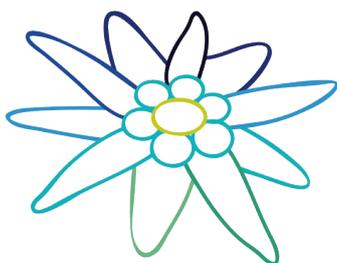
1 chargé de mission : Yohann Ourion

1 stagiaire : Lucie Moreau

19 porteurs de projets publiques et privés ont été informés, suivis et/ou accompagnés cette année

1 groupe de travail "énergie"

2 réunions de concertation sur les EnR



CONTRAT DE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



Mission : Sobriété - Énergies renouvelables

ACCOMPAGNER LES STATIONS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le tourisme, hivernal et estival, est le principal moteur de l'économie du territoire.

Aujourd'hui, les stations font face à un certain nombre de mutations et de difficultés, liées au contexte sanitaire et en matière de niveau et de durée d'enneigement.

Des adaptations sont nécessaires pour répondre aux exigences écologiques grandissantes des touristes et réduire l'impact de cet aménagement sur la montagne.

C'est pourquoi, le PETR a mis en ligne sur son site internet une liste d'actions possibles à mettre en place par les gestionnaires de stations dans différentes thématiques de la transition écologique (énergie, biodiversité, gestion des déchets...).

Plusieurs échanges ont eu lieu au cours de l'année avec les EPCI afin d'échanger sur les dispositifs d'accompagnement des gestionnaires de stations sur la transition écologique.

L'objectif est de travailler en synergie sur cette thématique et de coordonner nos interventions auprès des gestionnaires (présentation des dispositifs et labels, présentation d'actions et partage d'expériences).

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Accompagnement et suivi des porteurs de projets publics et privés sur les projets de sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Orientation des porteurs de projets vers les dispositifs existants en matière de transition écologique et sobriété comme les Aides Tremplin de l'Ademe ou les appels à projet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les énergies renouvelables.

Echanges avec les différents acteurs et structures économiques du territoire afin de mutualiser l'accompagnement et les orienter efficacement dans leurs démarches.

Focus station : Exemple d'action

Utilisation des outils numériques qui peuvent aider les stations à déterminer l'épaisseur de la neige, à mieux gérer les parcours des dameuses et à optimiser la sécurité du personnel.



CONTRAT DE
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



PETR
PAYS GRAND BRIANÇONNAIS

www.paysgrandbrianconnais.fr

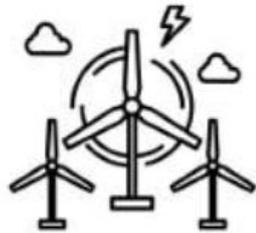
Mission : Sobriété - Énergies renouvelables

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Organisation d'une réunion de concertation à l'attention des élus en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Queyras sur les enjeux de l'énergie hydraulique le 29 Avril 2021. Une réflexion est en cours pour mieux accompagner les projets d'EnR sur le territoire (guides, dispositifs...).

Organisation d'une réunion de concertation entre les différentes structures d'énergie (Ener'guil, SEVE, Syme05, EDSB...) des Hautes-Alpes afin d'échanger sur divers points comme les aides aux installations photovoltaïques, les difficultés de mobiliser les bénévoles et les délais de raccordements, afin de trouver des solutions ensemble.



Groupe de travail énergie, initié et animé par le PETR : échanges entre les EPCI et le PETR sur la thématique (une rencontre en 2021)



CONTRAT DE
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



PETR
PAYSAN ÉCOLOGISTE TERRITOIRE ÉNERGIE RURALITÉ

PRÉ-ÉTUDE SUR LE POTENTIEL HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

L'objectif de cette pré-étude était d'identifier les sites potentiels de turbinage d'eau potable sur le territoire du PETR. Cette pré-étude permet de :

- Connaître les sites potentiels sur les communes du territoire.
- Privilégier l'existant à la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique.
- Identifier le potentiel économique à gagner suite à l'installation et au fonctionnement de la turbine.



Mission : Sobriété - Énergies renouvelables

HABITAT ET LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Plusieurs échanges ont été menés avec la CMA et le Département afin de monter un projet sur l'accompagnement des professionnels, la montée en compétences des artisans (devis, commande publique...) et l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés.

Un projet de la CMA est en étude pour le début de l'année 2022 sur le programme LEADER afin de déployer le programme *Rénover plus*.

Le SYME 05 accompagne les communes dans leurs économies d'énergies et leurs projets de rénovation dans le cadre du projet Intracting suivi dans le cadre du CTES et financé par le programme LEADER.

Participation à de nombreux webinaires en ligne et veille technique sur plusieurs thématique :

- Plan de relance
- Décret tertiaire
- Rénovation énergétique des bâtiments



Le PETR travaille sur l'organisation de conférences matériaux biosourcés pour le début de l'année 2022 afin d'informer et de sensibiliser les artisans du territoire, les élus et le grand public sur l'utilisation et la mise en œuvre des matériaux biosourcés.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Création et mise en ligne d'un guide sur les aides à la rénovation énergétique à l'attention des collectivités, des entreprises et des particuliers.

Le PETR travaille sur un guide sur la sobriété énergétique afin de présenter le contexte national et local ainsi que des actions mises en place ces dernières années sur le territoire et les pistes de réflexion pour l'avenir.

